

**DÉLIBÉRATION
DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
DU CONSEIL ACADÉMIQUE D'AVIGNON UNIVERSITÉ
N°CFVU-2023-060**

SÉANCE DU 22 JUIN 2023

**POINT 2
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA CFVU :
SÉANCE DU 25 MAI 2023**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU), en sa séance du 22 juin 2023, sous la présidence de Monsieur Ange Polidori, Vice-président en charge de la formation et de la vie universitaire d'Avignon Université,

Vu le code de l'éducation et notamment son article L712-6-1-I,
Vu les statuts d'Avignon Université,
Vu le règlement intérieur de la CFVU modifié et approuvé le 19 septembre 2019, et notamment son article 16,

Après en avoir délibéré,

Approuve le procès-verbal de la séance du 25 mai 2023, tel qu'annexé à la présente délibération.

Vote de la CFVU : favorable à l'unanimité.

**Membres composant la commission : 32
Membres présents (10) ou suppléés (8) : 18
Membres absents et non suppléés : 14**

Avignon, le 22 juin 2023

**Service des affaires générales
et institutionnelles**

Affaire suivie par
Ange POLIDORI

Téléphone
+33 (0)4 90 16 28 09

Courriel
vice-president-cfvu@univ-avignon.fr

Le Président d'Avignon Université



Philippe ELLERKAMP

Transmise au Recteur, Chancelier des universités, le **29 JUIN 2023**